

Dialogue actif avec les citoyens sur l'Europe

2008/2224(INI) - 24/03/2009 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 529 voix pour, 90 voix contre et 46 abstentions, une résolution sur un dialogue actif avec les citoyens sur l'Europe, en réponse à la communication de la Commission du intitulée «Debate Europe» - Exploiter les réalisations du Plan D comme Démocratie, Dialogue et Débat (Plan D).

La résolution rappelle qu'une Union européenne démocratique et transparente passe par un dialogue accru entre les citoyens et les institutions européennes, dont le Parlement, mais aussi par un débat constant sur l'Europe aux niveaux européen, national et local.

Susciter l'intérêt pour les questions européennes : le Parlement rappelle que, selon les enquêtes, l'idée européenne trouve un écho principalement parmi les couches instruites et favorisées de la société européenne et que moins un(e) citoyen(ne) de l'UE est instruit(e) et favorisé(e), plus il ou elle risque de s'opposer à la poursuite de l'intégration européenne. Ils regrettent qu'en dépit des efforts et des bonnes idées de la Commission, le niveau de connaissance des citoyens européens et leur intérêt pour les questions européennes ne se soit guère amélioré, ainsi que l'a malheureusement montré le référendum irlandais. Ils soulignent dès lors l'importance de **créer des réseaux de communication cohérents à contenu ciblé**, non seulement entre l'Union européenne et les régions présentant des caractéristiques particulières, mais aussi entre l'Union européenne et des groupes sociaux spécifiques.

Aspects institutionnels : la résolution souligne la nécessité d'achever le processus de ratification du traité de Lisbonne qui accroîtra encore davantage la transparence de l'UE et la participation des citoyens aux processus de prise de décision. Elle rappelle dans ce contexte les nouvelles possibilités de démocratie participative que donnerait le traité de Lisbonne, et notamment **l'initiative citoyenne**.

Consultation des citoyens : les députés soulignent combien le processus de consultation constitue un outil efficace pour impliquer les citoyens en leur permettant de contribuer directement au processus politique au niveau de l'Union européenne. La Commission est invitée à prendre de nouvelles mesures pour sensibiliser les citoyens aux futures consultations de l'Union européenne par le biais des médias et d'autres instances aux niveaux national, régional et local.

Les députés estiment que **les représentations de la Commission et du Parlement** dans les États membres devraient améliorer leur coopération en matière de consultation des citoyens en offrant aux électeurs des possibilités de rencontrer des députés au Parlement européen élus dans différents pays ainsi que des fonctionnaires européens. Les trois grandes institutions sont invitées à organiser des **débats ouverts communs** qui complèteraient les débats parlementaires et lors desquels elles aborderaient des sujets relatifs aux consommateurs et à leur quotidien.

Agir au niveau local : le Parlement invite la Commission à étendre son dialogue à tous les niveaux en adaptant son message à différents **groupes cibles** en fonction de leur milieu social. Il propose la création d'un **système permanent de communication interactive** entre les institutions de l'UE et les citoyens permettant à l'Union européenne d'organiser régulièrement, avec le soutien des médias régionaux, des campagnes à caractère local et régional, auxquelles la société civile, les ONG, les chambres de commerce et les organisations syndicales et professionnelles participeront activement.

Dans le même temps, la Commission est invitée à lancer des **campagnes de communication locales**, à petite échelle, avec la participation d'acteurs locaux et à encourager les actions qui permettent de mieux informer les citoyens sur les pays d'origine des immigrants, mais aussi de mieux informer les immigrants des droits et des obligations découlant de la citoyenneté de l'UE.

Education, médias, technologies : le Parlement souligne l'importance d'introduire des **cours de droit européen** et d'histoire de l'Europe dans les programmes scolaires de tous les États membres, de façon à renforcer les valeurs européennes, et de développer les départements d'études européennes dans le cadre des programmes universitaires. Il invite la Commission à soutenir financièrement la promotion de ces projets.

La résolution se félicite de la communication de la Commission du 21 décembre 2007 qui fixe des objectifs clairs sur la façon de transformer le site Europa en un **site Web 2.0 axé sur les services**. La Commission est invitée à achever la construction du nouveau site dès 2009. Ce site devrait offrir aux citoyens un forum pour échanger leurs avis et participer à des sondages en ligne où toutes les ONG, les institutions publiques et les particuliers. La Commission devrait faire un meilleur usage du matériel audiovisuel disponible sur « Europe by Satellite » en établissant des liens avec les chaînes de télévision locales et les médias associatifs. Le réseau Europe Direct mériterait aussi d'être davantage diffusé.

Les députés demandent à la Commission de renforcer ses efforts de coordination dans le domaine de l'éducation et de **l'information des consommateurs** en augmentant les ressources financières et humaines qui y sont consacrées. A cet égard, les moyens financiers et humains alloués au réseau des Centres européens des consommateurs devraient être renforcés. Ils appellent aussi à prendre des mesures pour améliorer les connaissances des consommateurs en matière de finance, notamment en les informant mieux sur leurs droits et devoirs ainsi que sur les possibilités de recours en matière d'épargne et de crédit.

Le rôle des femmes : enfin, la Commission est invitée à promouvoir des programmes et campagnes qui encouragent les activités sociales, politiques et culturelles des femmes, en tenant compte du rôle des femmes dans le dialogue entre les générations et la durabilité et la prospérité de la société. Les députés invitent par conséquent à une meilleure information des jeunes filles et des femmes relative au concept de citoyenneté européenne et prient la Commission de renforcer la participation des femmes aux task forces et groupes de travail consacrés à la vie familiale, la garde d'enfants et l'éducation.